

## Alimentation

La nourriture de la grue cendrée est variée. Elle recherche végétaux (herbes tendres, plantes aquatiques, graines, baies) insectes, mollusques et toutes sortes de petits vertébrés qui tiennent également une place importante dans son régime alimentaire.

## Reproduction

Les principales zones de reproduction se situent en Russie, Suède, Finlande, Pologne et Allemagne. Le nid construit au sol, comprend généralement 2 oeufs qui sont incubés 30 jours. L'envol intervient environ 90 jours après la naissance.



## Identification

La grue cendrée appartient à la famille des gruidés qui compte 15 espèces dans le monde.

Avec une taille de 1 à 1,2 m, une envergure de 2 à 2,4 m et un poids de 4 à 6 kg, la grue est l'un des plus grands oiseaux d'Europe. Son plumage est gris cendré de façon relativement uniforme, seules les grandes plumes des ailes sont noires. Chez l'adulte, la tête et le cou sont noirs et blancs avec une zone rouge vif sur la calotte. Il s'agit d'une zone de peau nue sous laquelle le sang affleure, faisant varier la coloration en fonction de l'état d'excitation de l'oiseau. Autre caractéristique: la "queue en panache", formée par les rémiges tertiaires des ailes, très allongées, bouffantes et retombantes au repos.



Le juvénile présente une teinte tirant sur le beige ou le roussâtre.

## Migration

### et hivernage

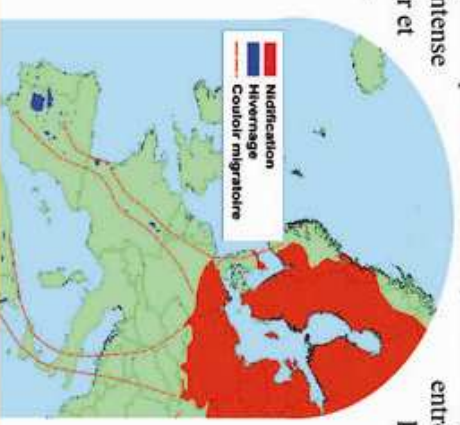
L'axe de migration ouest-européen relie des pays comme la Suède et l'Allemagne à l'Espagne en survolant la France du nord-est au sud-ouest. Les premières observations d'individus en migration sont visibles dans notre pays généralement lors de la deuxième semaine d'octobre. Suivant les conditions météorologiques, les premiers sites de halte d'hivernage sont: **le lac du Der** en Champagne, **la vallée de la Woëvre** en Lorraine et **le lac d'Arjuzanx** dans les Landes. La majeure partie de la population poursuit son périple jusqu'en Estrémadure au sud de l'Espagne. On observe en général deux à trois vagues migratrices au dessus de la France.

La vitesse du vol, aussi bien de jour que de nuit, varie, selon les vents, entre 40 et 70 km/h. La migration d'automne s'arrête à la mi-décembre. La France accueille entre 28000 et 68000 individus en hivernage.

A partir de la mi-janvier, la migration reprend en sens inverse en direction des zones de reproduction allemandes et scandinaves. Le passage de printemps est rapide et concentré, il est en général plus intense entre la mi-février et le début mars.



Lors de la migration et en hivernage, les zones de lacs et d'étangs sont appréciées, notamment pour former les dortoirs. Les herbages et cultures sont exploités à des fins alimentaires. Pour sa reproduction, la grue cendrée recherche de vastes étendues de marais, d'étangs, de tourbières de forêts marécageuses offrant quiétude et sécurité.



# Gestion de l'espèce

A partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au milieu des années 60, la chasse et l'assèchement des marais ont entraîné une chute importante des populations. Depuis sa protection en 1967 à travers l'



Europe, les effectifs sont en augmentation. En 2004, la population ouest-européenne était comprise entre 160 000 et 180 000 individus. Il s'agit donc d'une population solide mais qui n'a pas retrouvé ses effectifs d'antan.

Dans le but d'améliorer les connaissances sur la biologie de la Grue cendrée (déplacement longévité...) de nombreux individus sont bagués sur les sites de reproduction.

Le réseau Grue France, regroupant associations et divers organismes s'intéressant à la Grue cendrée permet par un échange d'informations de connaître les mouvements migratoires de l'espèce. Ces informations sont utilisées localement afin d'activer certaines mesures comme l'agrainage, méthode pratiquée dans certaines régions qui permet de concentrer les grues sur des zones ciblées afin d'éviter au mieux les dégâts dans les cultures.

[www.oncfs.gouv.fr](http://www.oncfs.gouv.fr)



*Établissement public, sous double tutelle des ministères de l'Écologie et de l'Agriculture, en charge de la connaissance de la faune sauvage et de ses habitats, de la police de la chasse et de l'environnement et de l'appui technique auprès des décideurs politiques, aménageurs et gestionnaires de l'espace rural.*

#### Direction générale

85 bis Avenue de Wagram - BP 236 - 75822 Paris cedex 17  
Tel: 01 44 15 17 17 - Fax 01 47 63 79 13  
[direction@oncfs.gouv.fr](mailto:direction@oncfs.gouv.fr)

#### Délégation régionale Nord - Est

41 - 43 Route de Jouv 57160 Moulins les Metz  
Tel: 03 87 52 14 56 - Fax 03 87 55 97 24  
[dr.nord-est@oncfs.gouv.fr](mailto:dr.nord-est@oncfs.gouv.fr)



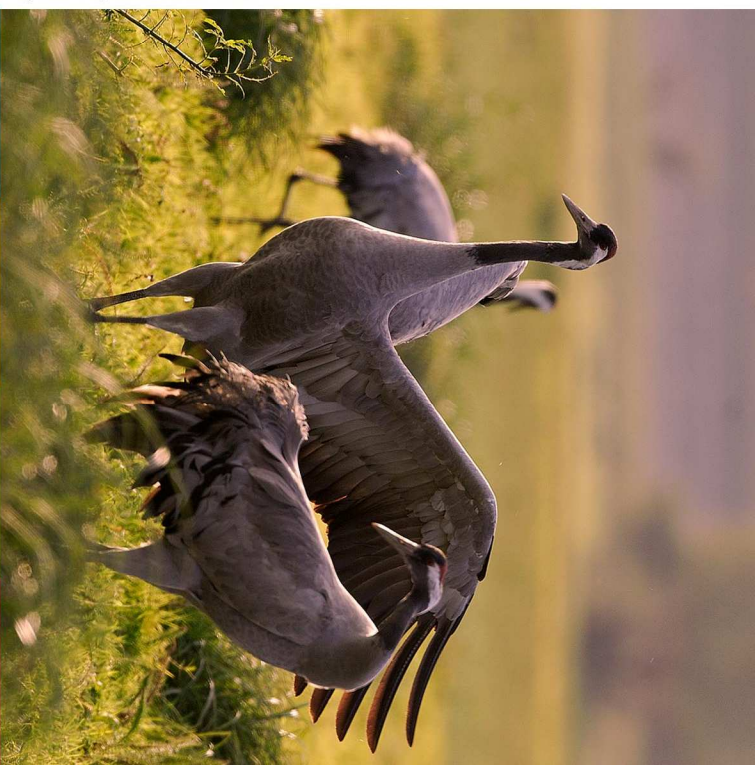
*La ligue pour la protection des oiseaux (LPO) est une association loi 1901. Elle a pour but la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées.*

#### LPO Nationale

La Corderie Royale - BP 90263 - 17305 Rochefort cedex  
Tel: 05 46 82 12 34 - Fax 05 46 83 95 86  
[lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)

#### LPO Délégation Champagne - Ardenne

Der Nature Ferme des Grands Paris - D13 - 51290 Outines  
Tel: 03 26 72 54 47 - Fax 03 26 72 54 30  
[champagne-ardenne@lpo.fr](mailto:champagne-ardenne@lpo.fr)



# La

# grue cendrée

Grus grus

Office National  
de la Chasse  
et de la Faune Sauvage